

## CHAPITRE VII.

7 vous avez aposté des prophètes, afin qu'ils relèvent votre nom dans Jérusalem, et qu'ils disent de vous : C'est lui qui est le roi de Judée : et comme le roi doit être informé de ces choses, venez avec nous, afin que nous en délibérions ensemble.

8 Je lui envoyai un homme, et lui répondis : Tout ce que vous dites n'est point véritable ; mais ce sont des choses que vous inventez de votre tête.

9 Tous ces gens ne travaillaient qu'à nous effrayer, s'imaginant que nous cessions ainsi de bâtir, et que nous quitterions notre travail. Mais je m'y appliquai avec encore plus de courage.

10 J'entrai ensuite en secret dans la maison de Semaias fils de Dalaias, fils de Metabél, et il me dit : Consultons ensemble dans la maison de Dieu au milieu du temple, et fermons-en les portes : car ils doivent venir pour vous faire violence, et ils viendront la nuit pour vous tuer.

11 Je lui répondis : Un homme en la place où je suis doit-il s'enfuir ? et qui est l'homme comme moi qui entrera dans le temple, et y trouvera la vie ? Je n'irai point.

12 Et je reconnus que ce n'était point Dieu qui l'avait envoyé, mais qu'il m'avait parlé en feignant d'être prophète, et qu'il avait été gagné par Tobie et par Sanaballat :

13 car il avait été payé par eux pour m'intimider, afin que je tombasse ainsi dans le péché, et qu'ils eussent toujours à me faire ce reproche.

14 Souvenez-vous de moi, Seigneur, en considérant toutes ces œuvres de la malice de Tobie et de Sanaballat. Et souvenez-vous aussi de ce qu'a fait le prophète Noaë et les autres prophètes, pour me donner de la terreur.

15 La muraille fut enfin toute rebâtie le vingt-cinquième jour du mois d'éluul, et fut achevée en cinquante-deux jours.

16 Et nos ennemis l'ayant appris, tous les peuples qui étaient autour de nous furent frappés de terreur, et consternés au dedans d'eux-mêmes ; et ils reconnurent que cet ouvrage était l'ouvrage de Dieu.

17 Pendant tout ce temps plusieurs d'entre les principaux des Juifs envoyaient des lettres à Tobie, et Tobie leur envoyait aussi des siennes.

18 Car il y en avait plusieurs dans la Judée qui avaient juré d'être de son parti, parce qu'il était gendre de Sechenias fils d'Area, et que Johanan son fils avait épousé la fille de Mosollam fils de Barachias.

19 Ils venaient même le louer devant moi, et ils lui faisaient savoir ce que je disais ; et Tobie ensuite envoyait des lettres pour m'épouvanter.

*Ordres donnés par Néhémie. Dénombrement de ceux qui étaient venus avec Zorobabel. Offrande faite au temple.*

1 Après que les murs de la ville furent achevés, que j'eus fait poser les portes, et que j'eus fait la revue des portiers, des chantres et des lévites,

2 je donnai mes ordres touchant Jérusalem à mon frère Hanani, et à Hananias grand maître du palais ; qui me paraissait un homme sincère et craignant Dieu plus que tous les autres, et je leur dis :

3 Qu'on n'ouvre point les portes de Jérusalem, jusqu'à ce que le soleil soit déjà bien haut. Et lorsqu'ils étaient encore devant moi, les portes furent fermées et barrées. Je mis en garde les habitans de Jérusalem chacun à leur tour, et chacun devant sa maison.

4 Or la ville était fort grande et fort étendue, et il n'y avait dedans que fort peu de peuple, et les maisons n'étaient point bâties.

5 Dieu me mit donc dans le cœur d'assembler les plus considérables d'entre les Juifs, les magistrats et le peuple, pour en faire la revue. Et je trouvai un mémoire où était le dénombrement de ceux qui étaient venus la première fois, où était écrit ce qui suit :

6 Ce sont ici ceux de la province qui sont revenus de la captivité où ils étaient, qui après avoir été transférés à Babylone par le roi Nabuchodonosor, sont retournés à Jérusalem et dans la Judée, chacun dans sa ville.

7 Ceux qui vinrent avec Zorobabel furent Josué, Néhémias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochee, Belsam, Mesparrath, Begoai, Nahum, Baana. Voici le nombre des hommes du peuple d'Israël.

8 Les enfans de Pharos étaient deux mille cent soixante et douze.

9 Les enfans de Saphatia étaient trois cent soixante et douze.

10 Les enfans d'Area, six cent cinquante-deux.

11 Les enfans de Phahath-Moab, d'entre les fils de Josué et de Joab, étaient deux mille huit cent dix-huit.

12 Les enfans d'Elam, mille deux cent cinquante-quatre.

13 Les enfans de Zethua, huit cent quarante-cinq.

14 Les enfans de Zachai, sept cent soixante.

15 Les enfans de Bannui, six cent quarante-huit.

16 Les enfans de Bebai, six cent vingt-huit

17 Les enfans d'Azgad, deux mille trois cent vingt-deux.

18 Les enfans d'Adonicam, six cent soixante-sept.

19 Les enfans de Beguai, deux mille soixante-sept.

20 Les enfans d'Adin, six cent cinquante-cinq.

21 Les enfans d'Ater fils d'Hezecias, quatre-vingt-dix-huit.

22 Les enfans d'Hasem, trois cent vingt-huit.

23 Les enfans de Besai, trois cent vingt-quatre.

24 Les enfans d'Hareph, cent douze.

25 Les enfans de Gabaon, quatre-vingt-quinze.

26 Les enfans de Beth-léhem et de Netupha, cent quatre-vingt-huit.

27 Les hommes d'Anathioth, cent vingt-huit.

28 Les hommes de Bethazmoth, quarante-deux.

29 Les hommes de Cariath-iarim, de Cephira et de Beroth, sept cent quarante-trois.

30 Les hommes de Rama et de Geba, six cent vingt et un.

31 Les hommes de Machmas, cent vingt-deux.

32 Les hommes de Bethel et de Hai, cent vingt-trois.

33 Les hommes de l'autre Nebo, cinquante-deux.

34 Les hommes de l'autre Elam, mille deux cent cinquante-quatre.

35 Les enfans d'Harem, trois cent vingt.

36 Les enfans de Jéricho, trois cent quarante-cinq.

37 Les enfans de Lod, d'Hadid et d'Ono, sept cent vingt et un.

38 Les enfans de Senaa, trois mille neuf cent trente.

39 Les prêtres étaient : savoir, les enfans d'Idaia dans la maison de Josué, neuf cent soixante et treize.

40 Les enfans d'Emmer, mille cinquante-deux.

41 Les enfans de Phashur, mille deux cent quarante-sept.

42 Les enfans d'Arem, mille dix-sept. Les lévites étaient :

43 Les enfans de Josué et de Cedmihel, l'un et l'autre fils

44 d'Oduia, au nombre de soixante et quatorze. Les chantres étaient :

45 Les enfans d'Asaph, au nombre de cent quarante-huit.

46 Les portiers étaient : Les enfans de Sellua, les enfans d'Ater, les enfans de Telmon, les enfans d'Accub, les enfans

d'Hatita, les enfans de Sobaï, au nombre de cent trente-huit.

47 Les Nathinéens étaient : Les enfans de Soha, les enfans d'Hasupha, les enfans de Tebbaoth,

48 les enfans de Ceros, les enfans de Siaa, les enfans de Phadon, les enfans de Lebana, les enfans d'Hagaba, les enfans de Selmai,

49 les enfans d'Hanan, les enfans de Geddel, les enfans de Gaher,

50 les enfans de Raaja, les enfans de Rasin, les enfans de Necoda,

51 les enfans de Gezem, les enfans d'Asa, les enfans de Phasea,

52 les enfans de Besai, les enfans de Munim, les enfans de Neplussim,

53 les enfans de Bacbuc, les enfans d'Hacupha, les enfans d'Harhur,

54 les enfans de Besloth, les enfans de Mahida, les enfans d'Harsa,

55 les enfans de Bercos, les enfans de Sissara, les enfans de Thema,

56 les enfans de Nasia, les enfans d'Hatipha.

57 Les enfans des serviteurs de Salomon étaient : Les enfans de Sothai, les enfans de Sophereth, les enfans de Pharida,

58 les enfans de Jahala, les enfans de Darcon, les enfans de Jeddell,

59 les enfans de Saphatia, les enfans d'Hatil, les enfans de Phochereth, qui était né de Sabaim fils d'Amon.

60 Tous les Nathinéens et les enfans des serviteurs de Salomon étaient au nombre de trois cent quatre-vingt-douze.

61 Or voici ceux qui vinrent de Thelmiela, de Thelharsa, de Cherub, d'Addou et d'Emmer, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni leur race, et s'ils étaient d'Israël.

62 Les enfans de Dalaïa, les enfans de Tobie et les enfans de Necoda, qui étaient au nombre de six cent quarante-deux.

63 Et entre les prêtres, les enfans d'Habia, les enfans d'Accos, les enfans de Berzellaï, qui épousa l'une des filles de Berzellaï de Galaad, et qui fut appelé de leur nom.

64 Ceux-ci cherchèrent l'écrit de leur généalogie dans le dénombrement, et ne l'ayant point trouvé, ils furent rejetés du sacerdoce.

65 Et l'athersatha ou gouverneur leur dit de ne point manger des viandes sacrées jusqu'à ce qu'il y eût un pontife docte et éclairé.

66 Toute cette multitude étant comme un seul homme, se montait à quarante-deux mille trois cent soixante personnes,

67 sans leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept; et parmi eux il y avait deux cent quarante-

cinq chautres, tant hommes que femmes.

68 Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets,

69 quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.

*Jusqu'ici sont les paroles qui étaient écrites dans le livre du dénombrement. Ce qui suit est l'histoire de Néhémie.*

70 Or quelques-uns des chefs des familles contribuèrent à l'ouvrage. L'athersatha ou gouverneur donna mille drachmes d'or pour être mises dans le trésor, cinquante sicles, et cinq cent trente tuniques sacerdotales.

71 Et quelques chefs des familles donnèrent au trésor destiné pour l'ouvrage vingt mille drachmes d'or, et deux mille deux cents mines d'argent.

72 Le reste du peuple donna vingt mille drachmes d'or, deux mille mines d'argent, et soixante-sept tuniques sacerdotales.

73 Les prêtres et les lévites, les portiers et les chautres, avec tout le reste du peuple, les Nathinéens, et tout Israël demeurèrent dans leurs villes.

#### CHAPITRE VIII.

*Lecture de la loi faite au peuple par Esdras.*

*Célébration de la fête des tabernacles.*

1 Au septième mois, les enfans d'Israël qui étaient dans leurs villes s'assemblèrent tous comme un seul homme dans la place qui est devant la porte des eaux. Et ils prièrent Esdras docteur de la loi d'apporter le livre de la loi de Moïse, que le Seigneur avait prescrite à Israël.

2 Esdras prêtre apporta donc la loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour du septième mois.

3 Et il lut dans ce livre clairement et distinctement au milieu de la place qui était devant la porte des eaux, depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes, et de ceux qui étaient capables de l'entendre; et tout le peuple avait les oreilles attentives à la lecture de ce livre.

4 Esdras docteur de la loi se tint debout sur une estrade de bois qu'il avait faite pour parler devant le peuple : Mathathias, Seméïa, Ania, Uria, Helcia et Maasia étaient à sa droite : et Phada, Misaël, Melchia, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam étaient à sa gauche.

5 Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple; car il était élevé au-dessus de tous; et après qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.

6 Et Esdras bénit le Seigneur le grand Dieu; et tout le peuple levant les mains en haut, répondit : Amen, amen. Et s'étant prosternés en terre, ils adorèrent Dieu.

7 Pendant Josué, Bani, Serebia, Ja-

min, Accub, Septhai, Odia, Maasia, Celita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalala lévites faisaient faire silence au peuple, qui était debout chacun en sa place, afin qu'il écoutât la loi.

8 Et ils lurent dans le livre de la loi de Dieu distinctement et d'une manière fort intelligible, et le peuple entendit ce qu'on lui lisait.

9 Or Néhémie, qui avait la dignité d'athersatha ou gouverneur, Esdras prêtre et docteur de la loi, et les lévites qui interprétaient la loi à tout le peuple leur dirent : Ce jour est un jour saint et consacré au Seigneur notre Dieu; ne vous attristez point et ne pleurez point. Car tout le peuple entendant les paroles de la loi, fondait en larmes.

10 Et il leur dit : Allez, mangez des viandes grasses, et buvez du vin nouveau, et faites-en part à ceux qui n'ont rienapprêté pour manger, parce que ce jour est le jour saint du Seigneur; et ne vous attristez point; car la joie du Seigneur est notre force.

11 Or les lévites faisaient faire silence à tout le peuple, en leur disant : Demeurez en silence, et ne vous affligez point, parce que ce jour est saint.

12 Tout le peuple s'en alla donc manger et boire, et envoya de ce qu'il avait à ceux qui n'en avaient point, et fit grande réjouissance; parce qu'il avait compris les paroles qu'Esdras leur avait enseignées.

13 Le lendemain les chefs des familles de tout le peuple, les prêtres et les lévites vinrent trouver Esdras docteur de la loi, afin qu'il expliquât les paroles de la loi.

14 Et ils trouvèrent écrit dans la loi que le Seigneur avait ordonné par le ministère de Moïse que les enfans d'Israël demeurassent sous des tentes en la fête solennelle du septième mois;

15 et qu'ils devaient faire publier ceci dans toutes les villes et dans Jérusalem, en disant au peuple : Allez sur les montagnes, et apportez des branches d'olivier, et des plus beaux arbres, des branches de myrte, des rameaux de palmier, et des arbres les plus touffus, pour en faire des couverts de branchages, selon qu'il est écrit.

16 Tout le peuple alla donc querir de ces branches d'arbres; et en ayant apporté, ils se firent des couverts en forme de tentes, chacun sur le haut de sa maison, dans leur vestibule, dans le parvis de la maison de Dieu, dans la place de la porte des eaux, et dans la place de la porte d'Ephraïm;

17 et toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de captivité se fit des tentes et des couverts, et ils demeurèrent dans ces tentes. Les enfans d'Israël n'avaient point